

Interpellation

(formulaire de dépôt)

A remplir par le Secrétariat du Grand Conseil

N° de tiré à part : 12-INT-059

Déposé le : 13 NOV. 2012

Scanné le : _____

Art. 115 et 116 LGC L'interpellation est une demande d'explications ou de précisions adressée au CE sur un fait du gouvernement ou de son administration. Elle porte sur une compétence propre ou déléguée du CE et peut être développée oralement devant le GC. Les questions qu'elle contient sont exprimées de telle manière que le CE puisse y répondre et sont suffisamment précises pour qu'une réponse courte y soit apportée dans le délai légal (attention : ne pas demander un rapport, auquel cas il s'agit d'un postulat).

Délai de réponse dès le renvoi au CE : trois mois.

Titre de l'interpellation

L'engagement du Canton dans le dispositif toxicomanie et marginalité de la ville de Lausanne, des précisions SVP !

Texte déposé

Le 8 novembre dernier, la Municipalité de Lausanne a présenté son plan d'action en matière de toxicomanie et de marginalité. Le dispositif prévoit un lieu d'accueil avec tolérance de la consommation d'alcool pour les toxicomanes désocialisés (la « Terrasse »), et un autre lieu d'accueil sans tolérance de l'alcool pour les personnes en précarité (« L'Espace »). Il est prévu une phase d'examen de deux ans pour suivre la réalisation de ces deux projets, en vue d'une éventuelle pérennisation.

Dans ce cadre, il apparaît que le canton est directement engagé dans le volet « Terrasse » du dispositif, via la commission cantonale de promotion de la santé et de lutte contre les addictions (CPSLA). Celle-ci a préavisé favorablement ce projet, piloté par la Fondation Les Oliviers, la Fondation vaudoise contre l'alcoolisme et l'Unité de toxicodépendance du CHUV. Le Conseil d'Etat a accepté ce soutien le 10 octobre dernier. Le financement pour 24 mois atteint 1,26 millions de francs.

Outre ces éléments factuels, force est de constater que l'ensemble du processus manque singulièrement de transparence. La ville de Lausanne a en effet décidé de ne pas procéder par préavis municipal, ce qui est un choix critiquable vu la nature sensible du sujet. De son côté, le Conseil d'Etat et la CPSLA n'ont pas davantage communiqué sur leurs motivations dans ce dossier, sur les arguments qui les ont décidé à soutenir ce projet et n'ont pas donné de précisions sur le détail des charges financières.

Nous avons donc l'honneur de poser les questions suivantes au Conseil d'Etat :

1. Quels motifs ont décidé la CPSLA et le Conseil d'Etat de financer cette phase pilote de 24 mois ?

2. Le Conseil d'Etat peut-il détailler les charges financières de ce projet ?
3. Le projet étant porté par la Fondation Les Oliviers, la Fondation vaudoise contre l'alcoolisme et l'Unité de toxicodépendance du CHUV, quel seront les rôles respectifs du Conseil d'Etat et de la Municipalité de Lausanne dans la conduite et le suivi du projet ?
4. Le Conseil d'Etat peut-il détailler la manière dont l'avis des riverains sera pris en compte ?
5. Le Conseil d'Etat peut-il informer sur la manière dont l'évaluation sera conduite, ainsi que les critères qui seront utilisés pour décider ou non de la pérennisation du projet ?
6. Le Conseil d'Etat entend-il associer les formations politiques d'une manière ou d'une autre dans l'évaluation de ce projet ou dans une réflexion plus large sur le problème de la toxicomanie ou de la marginalité ?

D'avance je remercie le Conseil d'Etat pour ses réponses.

Commentaire(s)

Conclusions

Souhaite développer

X

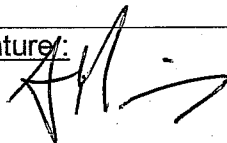
Ne souhaite pas développer

┐

Nom et prénom de l'auteur :

Marion Axel

Signature:



Nom(s) et prénom(s) du (des) consort(s) :

Signature(s) :

Liste des députés signataires – état au 28 août 2012

Aellen Catherine	
Ansermet Jacques	
Apothélos Stéphanie	
Attinger Doepper Claire	
Aubert Mireille	
Baehler Bech Anne	
Ballif Laurent	
Bally Alexis	
Bendahan Samuel	
Berthoud Alexandre	
Bezengon Jean-Luc	
Blanc Mathieu	
Bolay Guy-Philippe	
Bonny Dominique-Richard	
Borloz Frédéric	
Bory Marc-André	
Brélaz Daniel	
Brélaz François	
Buffat Marc-Olivier	
Buffat Michaël	
Butera Sonya	
Cachin Jean-François	
Calpini Christa	
Capt Gloria	
Chapalay Albert	

Chappuis Laurent	
Cherbuin Amélie	
Chevalley Christine	
Chevalley Isabelle	
Chollet Jean-Luc	
Chollet Jean-Marc	
Christen Jérôme	
Christin Dominique-Ella	
Collet Michel	
Cornamusaz Philippe	
Courdesse Régis	
Cretegny Gerald	
Cretegny Laurence	
Crottaz Brigitte	
De Montmollin Martial	
Debluë François	
Desmeules Michel	
Despot Fabienne	
Devaud Grégory	
Divorne Didier	
Dolivo Jean-Michel	
Ducommun Philippe	
Dupontet Aline	
Durussel José	
Duvoisin Ginette	

Epars Olivier	
Favez Jean-Michel	
Favrod Pierre-Alain	
Ferrari Yves	
Freymond Cantone Fabienne	
Gander Hugues	
Genton Jean-Marc	
Germain Philippe	
Glauser Alice	
Glauser Nicolas	
Golaz Florence	
Golaz Olivier	
Grandjean Pierre	
Grobéty Philippe	
Grognuz Frédéric	
Guignard Pierre	
Haldy Jacques	
Haury Jacques-André	
Hurni Véronique	
Induni Valérie	
Jaquet-Berger Christiane	
Jaquier Rémy	
Jobin Philippe	
Jungclaus Delarze Suzanne	
Kappeler Hans Rudolf	

Liste des députés signataires – état au 28 août 2012

Kernen Olivier	Nicolet Jean-Marc	Schaller Graziella
Kunze Christian	Oran Marc	Schobinger Bastien
Labouchère Catherine	Papilloud Anne	Schwaar Valérie
Lachat Patricia	Payot François	Schwab Claude
Luisier Christelle	Pernoud Pierre-André	Sonnay Eric
Mahaim Raphaël	Perrin Jacques	Sordet Jean-Marc
Maillefer Denis-Olivier	Pidoux Jean-Yves	Surer Jean-Marie
Manzini Pascale	Pillonel Cédric	Thuillard Jean-François
Marion Axel	Podio Sylvie	Tosato Oscar
Martinet Philippe	Probst Delphine	Treboux Maurice
Mattenberger Nicolas	Randin Philippe	Trolliet Daniel
Matter Claude	Rapaz Pierre-Yves	Tschopp Jean
Mayor Olivier	Ravenel Yves	Uffer Filip
Meienberger Daniel	Rénaud Michel	Vallat Patrick
Meldem Martine	Rey-Marion Allette	Venizelos Vassilis
Melly Serge	Rezso Stéphane	Voiblet Claude-Alain
Meyer Roxanne	Riesen Werner	Volet Pierre
Miéville Michel	Rochat Nicolas	Vuarnoz Annick
Modoux Philippe	Romano Myriam	Vuillemin Philippe
Mojon Gérard	Roulet Catherine	Weber-Jobé Monique
Montangero Stéphane	Roulet-Grin Pierrette	Wehrli Laurent
Mossi Michele	Rubattel Denis	Wüthrich Andreas
Neiryck Jacques	Ruch Daniel	Wyssa Claudine
Neyroud Maurice	Ruiz Rebecca	Yersin Jean-Robert
Nicolet Jacques	Rydlo Alexandre	Züger Eric